

La voix de l'industrie du forage au Québec
Bulletin #6 – 26 février 2016

Sondage sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

En mars 2015 sont entrées en vigueur plusieurs dispositions du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) touchant le forage de puits artésiens et géothermiques.

En vue de la rencontre à la mi-mars avec les représentants du ministère de l'Environnement, les membres du conseil d'administration de l'AEFQ souhaitent avoir vos commentaires sur les impacts du RPEP dans le cadre de votre travail.

SONDAGE

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE



Nous vous invitons à répondre à un sondage de **neuf questions** et à émettre vos **commentaires** sur les impacts du RPEP pour votre entreprise au <https://fr.surveymonkey.com/r/SLJKMWH>.

Les résultats du sondage et vos commentaires nous permettront de présenter les différentes problématiques vécues dans la dernière année. Aussi, il nous permettra de discuter des améliorations possibles à la réglementation que régit notre secteur d'activité.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Cordialement,

La permanence de l'AEFQ au nom des membres du conseil d'administration